



HAL
open science

Orientation choisie, orientation subie : dans quelle mesure les facteurs extérieurs jouant un rôle dans le processus d'orientation de l'élève influencent-ils le jugement du corps enseignant ?

Audrey Farcy

► **To cite this version:**

Audrey Farcy. Orientation choisie, orientation subie : dans quelle mesure les facteurs extérieurs jouant un rôle dans le processus d'orientation de l'élève influencent-ils le jugement du corps enseignant ?. Education. 2018. dumas-01809181

HAL Id: dumas-01809181

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01809181>

Submitted on 6 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Master MEEF

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Mention second degré

Écrit réflexif

Orientation choisie, orientation subie

Dans quelle mesure les facteurs extérieurs jouant un rôle dans le processus d'orientation de l'élève influencent-ils le jugement du corps enseignant ?

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de master

soutenu par

Audrey FARCY

le 15 mai 2018

en présence de la commission de soutenance composée de :

Benoit Piroux, directeur de mémoire

Sylvie Harzelec, membre de la commission

Sommaire du mémoire

Sommaire	p.3
Introduction	p.5
1. Accroche et discussion générale	p.6
2. Cadre d'analyse	p.8
2.1. Les facteurs d'influence du choix	p.8
2.1.1. L'orientation et le genre	p.8
2.1.2. L'orientation et l'origine sociale	p.9
2.1.3. L'orientation et l'entourage	p.10
2.2. L'orienté et son orientation	p.11
2.2.1. La construction de l'identité et la projection de soi	p.11
2.2.2. Le besoin de reconnaissance	p.12
3. Problématique et hypothèses	p.13
4. Cadre contextuel	p.15
4.1. La population scolaire	p.15
4.2. La population enseignante	p.16
4.3. Moyens et performance de l'établissement	p.16
5. Cadre méthodologique	p.18
5.1. Fondement théorique de la méthode d'observation et spécificité de l'objet	p.18
5.2. Des limites inévitables	p.18
5.3. Le choix du terrain et la construction des catégories d'observation	p.20
5.3.1. Le terrain	p.20
5.3.2. Les catégories d'observation	p.20

5.4. Des précautions nécessaires	p.21
5.4.1. La préparation du terrain et l'échantillonnage	p.21
5.4.2. Sur le terrain	p.24
6. Analyse des résultats	p.26
6.1. Analyse des résultats et discussion	p.26
6.1.1. Les résultats du groupe cible 1	p.26
6.1.2. Les résultats du groupe cible 2	p.28
6.2. L'interprétation des résultats	p.29
Conclusion	p.32
Bibliographie	p.33
Annexes	p.34
4^{ème} de couverture	p.38

Introduction

*« Quand je suis allé à l'école, ils m'ont demandé ce que je voulais être quand je serais grand. J'ai répondu "heureux". Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question, j'ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie. » **John Lennon***

*« Savoir ce que l'on veut n'est pas une mince affaire... Pour une vocation, combien sont les petits hommes errant entre des désirs vagues, des ambitions floues, des appétits contradictoires ou contrariés. » Arthur ou le bonheur de vivre, **Françoise Giroud***

En France, le mot « orientation » désigne à la fois le parcours professionnel d'une personne et la manière dont la société régule les flux d'entrée des jeunes générations dans les activités économiques. On retrouve ici la double obligation faite au système scolaire : répondre aux attentes de tous et de chacun à la fois, servir l'intérêt général et les besoins individuels. L'école est ainsi juge et partie. Il s'agit de dispenser une formation générale qui donne à chacun une culture commune tout en répondant aux aspirations personnelles.

Longtemps l'orientation s'est faite assez naturellement sur des critères sociaux et la question du choix quasi inexistante. La démocratisation et les réformes successives de l'école, notamment la mise en place du collège unique, ainsi que l'apparition des différentes filières. Aujourd'hui l'orientation n'est plus un processus unique, comme ce fut le cas pour nos aînés. Plus ouverte, plus variée et moins subie, la question du choix reste paradoxalement une source d'angoisse légitime pour un grand nombre d'adolescents.

Et toi, que veux tu faire quand tu seras grand ? Astronaute, pompier, danseuse, etc. Des certitudes d'enfant qui s'effacent petit à petit pour laisser place à un adolescent plus rationnel. L'orientation fonctionne comme un couperet pour un grand nombre d'élèves, ils sont quatre sur dix environ à considérer que leur orientation est subie et non voulue. Si le fonctionnement même du système peut-être mis en cause, la question de l'orientation est une problématique multifactorielle.

L'orientation est de fait orientée. Elle est tant choisie que subie. Choisie du fait de la conscience de son choix, subie du fait des facteurs inconscients qui influencent ce même choix.

1. Accroche et discussion générale

Selon la définition du Larousse 2016, l'orientation c'est l'« action de s'orienter, de déterminer sa position ». Et d'un point de vue professionnel c'est l'« action d'orienter quelqu'un dans ses études, dans le choix de son futur métier, dans la voie choisie par ou pour quelqu'un, en particulier dans le cadre des études ». L'orientation peut se comprendre comme l'ensemble des processus sociaux, psychosociaux et psychologiques par l'intermédiaire desquels les élèves sont affectés à certaines filières de formation plutôt qu'à d'autres.

J'ai décidé d'aborder la thématique de l'orientation suite à mon expérience au sein d'un établissement du bassin angevin. Après avoir observé les attitudes des élèves, pris en compte leurs réflexions et en avoir questionné quelques uns, j'ai été interpellé par le nombre de ressentis négatifs envers la formation qu'ils poursuivaient. Je me suis ainsi questionnée sur les raisons de ce choix, ou de ce non-choix diront certains, et quels avaient pu être les facteurs d'influence expliquant cette situation.

La question de l'orientation est un enjeu incontournable dans la scolarité de chaque élève. C'est de ce fait une source de questionnement personnel voire d'angoisse pour des jeunes qui cherchent à se trouver, à trouver leur voie et à se projeter dans un avenir professionnel. Dans le système éducatif actuel, la croyance veut que l'élève fasse un choix en fonction de ses capacités et de ses compétences. Or l'orientation est un processus complexe et en partie inconscient.

Une étape décisive et inévitable qui peut parfois se vivre dans la douleur et altérer l'estime de soi. Une orientation vécue comme subie peut être un frein à la motivation et entraîne pour un élève jusqu'à la dévalorisation de soi. Lorsqu'ils sont contraints de renoncer à leur choix premier pour des questions de retard scolaire trop handicapant, d'incapacité ou de manque de potentiel, de place dans la formation concernée etc. les élèves sont alors susceptibles de vivre la filière dans laquelle ils sont engagés comme une contrainte.

J'ai également pu constater que dans la conscience collective ce sentiment était plus largement attribué aux élèves des filières professionnelles et technologiques bien que les élèves des filières généralistes sont eux aussi en proie aux mêmes doutes. Des filières

perçues comme moins prestigieuses par la société et de ce fait moins considérées par les élèves eux mêmes qui les perçoivent alors comme des filières de second choix où les « moins doués » du système scolaire sont relégués. L'existence d'un phénomène de hiérarchisation des filières dans l'enseignement secondaire que ce soit au niveau général, technologique ou professionnel pousse les élèves à comparer leurs orientations sans même en comprendre le contenu parfois. Les filières générales considérées de fait comme les plus prestigieuses, les filières technologiques comme encore envisageables et enfin celle professionnelles comme celles destinées aux élèves en difficulté scolaire.

Le choix de l'élève est en effet déterminé par un ensemble de facteurs intimes interagissant ensemble dans le processus. Le sexe, l'origine sociale, l'environnement familial, les influences de l'entourage, le rapport à l'école, etc ; influencent inévitablement le choix de l'élève. Peut-on alors véritablement parler de choix ?

La multiplication de l'offre de formation a élargi les possibilités pour l'élève de choisir son établissement, sa filière, ses options et donc de manière plus générale son orientation. Une diversification des filières qui a cependant contribué à différencier les parcours scolaires et a accentué de ce fait les inégalités sociales face à l'école. Laisser aux familles, et à l'ensemble des acteurs entourant l'élève, une place de plus en plus importante dans la décision du choix scolaire a contribué à la production des hiérarchisations sociales¹.

« Dire qu'il y a bien un choix, c'est faire l'hypothèse que plusieurs options étaient théoriquement envisageables et que les individus sont en mesure d'exprimer les raisons qui les ont amenés à prendre telle décision plutôt qu'une autre »². Le choix scolaire s'articule ainsi entre liberté individuelle, contraintes objectives et structures sociales. Les choix d'orientation scolaires peuvent ainsi être appréhendés sous plusieurs dimensions. Quel rôle joue le choix sur la reproduction des inégalités sociales ? Comment ce choix est-il influencé par les valeurs, le genre, les ressources et l'origine sociale ? Comment ces facteurs influencent-ils les acteurs et les institutions entourant l'élève ?

¹ BLANCHARD M., CAYOUILLE-REMBLIÈRE J. (2011), « Penser les choix scolaires », *Revue française de pédagogie*, n°175, p. 6.

² BLANCHARD M., CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., *Ibid.*, p. 7.

2. Cadre d'analyse

En France, les chercheurs en psychologie ne se sont vraiment intéressés à la question des inégalités d'orientation en tant que telle que depuis les années 1990. Le choix d'orientation est à la fois un processus conscient et inconscient qui se construit en fonction de ses aspirations personnelles mais aussi de la pression des parents, de l'influence de l'entourage et des possibilités offertes par le système scolaire.

2.1 Les facteurs d'influence du choix

2.1.1 L'orientation et le genre

Dans un rapport pour l'OCDE de 1975 sur les tendances de la recherche en orientation, Bacher et Reuchlin affirment qu'on « ne peut sans doute adhérer sans réserve à l'affirmation selon laquelle toute différence entre sexes est nécessairement et entièrement déterminée par des facteurs culturels »³. Le processus d'orientation est par conséquent forcément influencé par le genre. « Le travail est sexué, les savoirs et les compétences sont sexués, donc l'orientation est sexuée »⁴.

Un phénomène qui n'est pas une exception française mais s'opère à l'échelle mondiale. Les choix d'orientation opérés par les filles et les garçons sont pratiquement toujours les mêmes d'un pays à l'autre et marqués par de claires disparités. La division sexuée est une affaire planétaire. A l'issue de la troisième, 78% des garçons vont dans le secteur de la production alors que 88% des filles optent pour le secteur des services. Selon les statistiques internationales de l'UNESCO qui concernent 36 pays, les filières majoritairement féminines sont l'enseignement, le littéraire, les arts, la communication et la santé. Alors que les filières perçues comme masculines sont davantage les maths, les sciences de l'ingénieur, l'architecture, la production industrielle, les transports et l'agriculture. « La diversité des filières professionnelles et des métiers connotés « masculins » est plus étendue que celle des filières et professions connotées « féminines »⁵.

³ VOUILLOT F. (2007), « L'orientation aux prises avec le genre », *Travail, genre et sociétés*, 2, n°18, p. 101.

⁴ VOUILLOT F., *Ibid.*, p. 87.

⁵ VOUILLOT F., *Ibid.*, p. 88.

La question de l'orientation doit également être abordée par l'observation de la répartition des filles et des garçons dans une filière donnée et non pas seulement en fonction de la proportion de filles représentées dans la filière. Dès que l'offre de formation se diversifie dans le système scolaire les filles et les garçons n'investissent pas les mêmes filières⁶. Contrairement aux idées reçues, la section S est largement préférée par les filles, or 69% des élèves sont des garçons. Par conséquent, alors que filles et garçons se représentent le même modèle de hiérarchisation des filières, si presque 81% des élèves de la série L sont des filles est-ce réellement la résultante de leur choix ou bien le fait que les garçons n'envisagent presque jamais cette orientation ? La prédominance du masculin ou du féminin dans une filière ne serait-elle pas davantage due à l'évitement par l'autre sexe de cette même filière et non pas systématiquement à un choix massif de préférence. Cependant pour la grande majorité, la division sexuée de l'orientation ne se pose pas en tant que question puisqu'elle est vue comme l'expression normale des différences propres à chaque sexe. En d'autres termes, les inégalités sexuées d'orientation sont la conséquence d'une absence de réflexion autour de la question de la mixité⁷.

2.1.2 L'orientation et l'origine sociale

Outre le genre, l'origine sociale joue un rôle primordial dans le choix d'orientation de l'élève. Les représentations et le contexte familial sont indéniablement des facteurs d'influence dans la perception que le jeune se fait de l'orientation et des études à poursuivre.

La scolarité intègre une très grande part de ce que les sociologues expliquent par les théories de la reproduction, qui portent notamment sur l'impact socioculturel. Il faut rappeler qu'à l'heure actuelle ce sont les parents qui proposent ou disposent d'une partie des choix d'orientation dans le secondaire, notamment à l'issue de la troisième, s'appuyant pour l'essentiel sur les notes. Marie Duru-Bellat, sociologue de l'éducation, note que « dans notre pays, l'orientation est conçue comme une réponse aux demandes familiales. Or celles-ci sont variables selon le niveau économique et culturel »⁸. D'après le rapport du Haut Conseil de l'Éducation publié en 2008, l'orientation dans le second cycle du

⁶ MARRO C., VOUILLOT F. (2004), « Quelques concepts clefs pour penser et former à la mixité », *Carrefours de l'éducation*, n°17, p. 4.

⁷ MARRO C., VOUILLOT F., *Ibid.*, p. 5.

⁸ DURU-BELLAT M. (2003), « Les causes sociales des inégalités à l'école », *Comprendre*, n° 4.

secondaire se caractérise par des disparités sociales très marquées. A résultats scolaires comparables, l'orientation entre deux élèves varie en fonction de la profession et des diplômes des parents. En classe de troisième, ceux dont les parents sont cadres demandent quasi tous une seconde générale ou technologique alors que ceux dont les parents sont ouvriers, agriculteurs ou inactifs ne sont que la moitié à faire ce choix. En classe de seconde, les premiers sont davantage orientés vers une première générale alors que les seconds se répartissent entre le général et le technologique. Quelques chiffres : 91 % des enfants d'enseignants et 88 % des enfants de cadres obtiennent le baccalauréat, contre moins de 50 % des enfants d'ouvriers. De plus, 29 % des enfants d'ouvriers ont comme diplôme un CAP ou un BEP alors que seulement 5 % des enfants d'enseignants et de cadres sont concernés⁹.

Comme l'explique Marianne Blanchard, « chez Bourdieu et ses collaborateurs, c'est à l'échelle du groupe social d'appartenance qu'il s'agit de saisir l'orientation des stratégies scolaires »¹⁰. L'habitus du groupe social auquel appartient l'élève l'informe et le guide inconsciemment dans ses décisions et comportements. Il en est de même en matière de choix scolaire ou ce choix stratégique s'opère sans que l'élève n'en soit pleinement conscient et qu'il relève d'une intention pleinement fondée.

2.1.3 L'orientation et l'entourage

À l'inverse de ce qu'admet Bourdieu sur l'importance du groupe social, Boudon s'intéresse davantage au rôle de la famille et de son importance dans le système de décision du choix scolaire. En effet, le coût économique induit par la poursuite d'études plus ou moins longues n'engage plus uniquement l'élève de manière individuelle mais la famille et tant que telle l'obligeant ainsi à opérer un arbitrage coût-bénéfice tout en prenant en compte le degré possible de réussite de l'enfant¹¹. L'intériorisation de la possibilité d'un risque d'échec scolaire est d'ailleurs plus importante chez les familles de milieux populaires que pour celles appartenant à d'autres milieux sociaux.

Catherine Dolto, médecin et psychologue de renom, souligne que le rapport au travail a changé parce que le rapport au temps a changé. Avec l'avènement d'Internet notamment,

⁹ RACINE B. (dir.), (2008), « Orientation Scolaire, bilan des résultats de l'école », *Haut Conseil de l'Education*, p. 12.

¹⁰ BLANCHARD M., CAYOUILLE-REMBLIÈRE J. (2011), « Penser les choix scolaires », *Revue française de pédagogie*, n°175, p. 7.

¹¹ BLANCHARD M., CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., *Ibid.*, p. 8.

l'information est au bout du clic, à la portée de tous, intensifiant les comportements de « zapping » et bouleversant la relation au temps. Dans une société où tout s'accélère, la patience s'efface au profit de l'instantanéité, « on est désormais dans l'immédiateté, le clinquant, le résultat rapide, [...] footballeur ou chanteur correspondent à des métiers, considérés, à tort ou à raison, comme des métiers non laborieux »¹². Les métiers traditionnels souffrent ainsi d'une image dégradée, « même les médecins, par exemple, vont se plaindre de leurs conditions d'exercice du métier, de la persécution de l'administration, de la remise en cause du secret professionnel. Les conditions de travail prennent souvent plus d'importance que le métier lui-même. »¹³.

D'autre part, la notion de plaisir au travail est de plus en plus absente de la bouche des parents qui, sans en avoir conscience, dégradent l'image de leur métier. En effet, beaucoup sont ceux qui montrent ce qu'il peut y avoir de joyeux ou d'intéressant dans l'exercice de leur métier. Les petites frustrations du quotidien et la négativité prennent le pas sur les aspects positifs.

2.2 L'orienté et son orientation

2.2.1 La construction de l'identité sociale et la projection de soi

« Pour toute société, l'orientation scolaire et professionnelle est un enjeu personnel et identitaire pour les sujets, qu'ils choisissent ou subissent leur orientation. L'orientation est un « souci politique » et un « souci de soi » »¹⁴.

L'orientation va de pair avec le passage de l'adolescence à l'âge adulte. Un passage complexe marqué par une crise identitaire et la construction de l'identité du jeune au niveau psychique et social, l'acquisition de l'autonomie et la perturbation des codes et de l'environnement. Ainsi la question de l'orientation vient interroger le jeune sur son identité sociale et son idéal professionnel. « Les choix d'orientation sont « instrumentalisés » (...) par la nécessité d'affirmation identitaire »¹⁵.

¹² DOLTO C. (2006), « Très peu de parents montrent ce qu'il y a de joyeux dans leur métier », *Libération*

¹³ DOLTO C., *Ibid.*

¹⁴ VOUILLOT F. (2007), « L'orientation aux prises avec le genre », *Travail, genre et sociétés*, 2, n°18, p. 93.

¹⁵ VOUILLOT F. (2002), « Construction et affirmation de l'identité sexuée et sexuelle : éléments d'analyse de la division sexuée de l'orientation », *L'Orientatation scolaire et professionnelle*, n° spécial, vol 31, n°4, p. 488.

La représentation de soi est essentielle dans le cadre de la construction du projet professionnel. Choisir une voie c'est s'exposer au regard et au jugement de l'autre. Le choix d'orientation répond au besoin de conformité sociale de l'individu et découle d'une comparaison entre l'image de soi et la l'image que l'élève souhaite renvoyer à son environnement extérieur. Par conséquent, c'est aussi ne pas pouvoir choisir pleinement puisque faire un projet de formation c'est choisir un contexte de socialisation en acceptant un certain degré de conformité ou d'excentricité face aux normes du groupe. C'est également choisir sans choisir quand le choix s'opère parfois en fonction des copains et camarades qui entourent l'élève et qui influencent de fait ce même choix.

L'orientation résulte ainsi davantage d'une comparaison entre l'image du soi et l'image que l'on souhaite renvoyer aux autres, entre ce que l'on pense de soi et ce que l'on veut que les autres pense de nous.

2.2.2 Le besoin de reconnaissance

Le contexte économique actuel particulièrement difficile rend la question de l'orientation particulièrement sensible. La peur du chômage est omniprésente et particulièrement chez les moins de 24 ans et, parmi eux, ceux qui ne sont pas ou qui sont peu diplômés¹⁶. Le diplôme est plus que jamais un garant de l'insertion professionnelle et d'une carrière réussie. Les parents sont d'autant plus concernés qu'ils craignent le déclassement socioprofessionnel et voir leurs enfants connaître un avenir moins serein que celui qu'ils ont vécu. Un climat d'anxiété néfaste à une orientation pleinement choisie.

Selon le rapport de 2008 du Haut Conseil de l'Education, seuls 44% des bacheliers de la filière S choisissent un parcours scientifique par attrait des sciences. Pour un grand nombre d'entre eux, ce choix est davantage lié à la volonté de conserver un maximum de portes ouvertes pour accéder à des parcours de formation plus prestigieux.

Catherine Dolto rappelle qu'aujourd'hui que « le renoncement au rêve se fait de plus en plus tard dans nos sociétés »¹⁷. Nombreux sont les étudiants qui optent pour des études qui ne les passionnent pas mais qui les rassurent. Le statut prime et la raison l'emporte sur le choix. Les jeunes retardent ainsi la réalité, on observe un véritable décalage entre les espoirs et la réalité du marché.

¹⁶ RACINE B. (dir.), (2008), « Orientation Scolaire, bilan des résultats de l'école », *Haut Conseil de l'Education*, p. 16.

¹⁷ DOLTO C. (2006), « Très peu de parents montrent ce qu'il y a de joyeux dans leur métier », *Libération*

3. Problématique et hypothèses

L'orientation est avant tout un cheminement personnel et une étape importante de la construction de soi. Choisir une orientation c'est se donner la possibilité de pouvoir exploiter le meilleur de ses capacités afin de s'insérer professionnellement et socialement. Un processus décisionnel long, complexe et incertain qui demande de ce fait une certaine flexibilité au système scolaire. Chaque rencontre, épreuve, échec ou réussite offre de nouvelles possibilités, de nouvelles perspectives qui nourrissent et construisent les objectifs et le projet de vie de l'élève.

La question de l'efficacité du système scolaire se pose alors et avec elle les solutions qui peuvent être pensées pour l'améliorer. Le système éducatif français est devenu, pour beaucoup, trop dichotomique : soit l'élève réussit soit il échoue. N'y a t'il donc pas un véritable décalage entre ce que l'école souhaite faire et ce qu'elle fait vraiment ? Malgré la volonté de lutter contre l'échec scolaire et les inégalités les réformes successives ne parviennent pas à parfaire le système. L'amélioration de l'école passe principalement par la responsabilisation collective et la participation de l'ensemble des différents acteurs du système éducatif. Un engagement collectif pour une amélioration continue et coopérative des pratiques et des dispositifs. Travailler ensemble pour une orientation choisie plutôt que subie.

Mais influencés eux aussi par les facteurs externes qui rentrent en compte dans le processus d'orientation de l'élève, les acteurs de l'école ne se forgeraient-ils pas, consciemment ou inconsciemment, un jugement de manière partiellement objective. La prise en compte de l'origine sociale, du milieu familial du caractère masculin ou féminin, etc. n'influenceraient-ils pas leur perception de l'élève et des possibilités qui peuvent s'offrir à lui en matière d'orientation.

À travers le conseil de classe, qui joue un rôle prédominant dans le processus d'orientation, je souhaiterais déterminer dans quelle mesure les facteurs extérieurs qui influencent le choix de l'orientation de l'élève influencent également la perception du corps enseignant. Au travers de ce rapport de force comment chacun agit sur la perception globale de l'élève et à quel point ces facteurs extérieurs ont une incidence sur leur jugement. Dans quelle mesure les facteurs extérieurs jouant un rôle dans le processus d'orientation de l'élève influencent-ils le jugement du corps enseignant ?

Les hypothèses suivantes se dessinent alors :

- Les enseignants sont influencés par des facteurs extérieurs lorsqu'ils émettent un avis sur le projet d'orientation de l'élève.
- Les critères scolaires prédominent dans le choix par rapport aux critères extra-scolaires.

4. Cadre contextuel

Le lycée général et technologique se situe dans une zone urbaine sensible (ZUS) de l'agglomération de la ville d'Angers. Un indicateur remplacé en janvier 2015 par celui de quartier prioritaire de la ville (QPV) mais qui ne change en aucun cas le caractère sensible de la zone dans lequel se situe le lycée. Ce cadre spécifique influe notamment sur la surreprésentation de certaines catégories socioprofessionnelles de parents d'élèves au sein du lycée.

4.1. La population scolaire

Le lycée accueille 501 élèves au total ; les 431 élèves du lycée sont répartis entre les classes de seconde à la terminale ; les 70 étudiants sont inscrits dans une formation post-bac en BTS NRC. Le lycée propose également une section européenne dans laquelle sont inscrits 70 lycéens, toutes filières confondues.

En général, sur l'ensemble des classes, la population d'élèves du lycée peut être qualifiée de mixte, avec une légère surreprésentation de filles. Elles représentent en effet 51,1% des effectifs, une tendance durable puisqu'on observe des chiffres variant entre 51,1% et 56,9% depuis 2012. Il semble également important de préciser que 17,6% des lycéens sont boursiers et seulement que 7,4% résident effectivement en QPV, soit environ 32 élèves sur les 431 au total. En effet, la carte scolaire fait de l'établissement, l'établissement de rattachement des élèves résidents dans les villages alentours.

Lors du passage entre le collège et le lycée, le niveau scolaire à l'entrée en seconde des élèves atteignait la moyenne de 11,0 en 2016, soit presque un point de moins qu'en 2015 où elle cumulait à 11,9. Également, on note que la majorité des élèves passant en seconde en 2016 était dans une continuité légitime mais 7,8% d'entre eux étaient en retard de un an contre 3% en avance d'une année.

En ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles des parents d'élèves, la distribution est assez homogène entre les différents groupes avec néanmoins une prépondérance pour la catégorie « ouvriers et inactifs » (cf. Annexe 1). La catégorie « ouvriers et inactifs » est d'ailleurs davantage représentée au sein de l'établissement qu'elle ne l'est au niveau national ou de l'académie (cf. Annexe 1).

4.2. La population enseignante

Le lycée rassemble 58 membres du personnel, dont 48 enseignants dont presque 60% se situent dans la classe d'âge des 35 à 50 ans. Dans l'établissement, 40,4% des enseignants sont de sexe féminin, soit un tiers de moins que leurs homonymes masculins et 13% inférieur à la moyenne française (53,4% en 2016).

Lorsqu'ils sont titularisés, 74,1% appartiennent au corps des certifiés et 20,8% au corps des agrégés. Une surreprésentation des enseignants certifiés bien supérieure aux moyennes académique et nationale où ils représentent respectivement 55,2% et 54,1%.

En ce qui concerne l'ancienneté sur poste, la moyenne de l'établissement est supérieure à la moyenne nationale, les enseignants du lycée restent en poste dans l'établissement en moyenne 9 ans contre 8 ans. Les enseignants peuvent donc facilement suivre leurs élèves entre la seconde et le lycée et sont ainsi en capacité de les conseiller quant à leurs vœux d'orientation.

4.3. Moyens et performances de l'établissement

Au niveau de la population d'élèves par classe, les moyennes de l'établissement sont supérieures aux moyennes nationales. Les effectifs moyens d'élèves par classe atteignent les 31 élèves pour le lycée et les 35 élèves pour le post-bac, contre 26% environ au national. On note cependant qu'aucune division classe n'atteint un nombre d'élève supérieur à 35. Paradoxalement, le nombre d'heures d'enseignement devant élève et par élèves est inférieur à la moyenne nationale ; 1h24 en seconde contre 1h53 ; 1h24 en première et terminale contre 1h29. Les heures d'accompagnement personnalisé sont de ce fait pénalisées et pas toutes les classes ne bénéficient de deux heures complètes hebdomadaire de suivi. Lors des choix d'orientation en terminale, ce facteur peut s'avérer jouer un rôle quant au temps de conseil consacré à chaque élève.

Une fois l'orientation post-seconde établit, les élèves se répartissent entre les filières générales : scientifiques (S), littéraires (L), économiques (ES) et une filière technologique (STMG). La prépondérance semble donnée à la filière S puisque l'établissement est doté de deux classes à dominante scientifique contre une classe pour les autres filières. La présence des filles pour presque moitié dans la filière scientifique est supérieure à la

moyenne nationale, 49% contre 46,6. Il ne faut cependant pas exclure la surreprésentation des filles dans l'établissement comme facteur potentiellement explicatif.

Les filières S et STMG sont les filières qui concentrent les taux de passages de la seconde à la première les plus importants, respectivement 33,3% et 20,6%, et de ce fait les plus gros effectifs en terme d'élèves, respectivement 58 et 34 élèves contre 14 élèves en L et 28 en ES.

Le taux de redoublement en classe de première est légèrement supérieur à la moyenne nationale, 3,2% contre 2,9%. En classe de terminale le nombre d'élèves redoublant n'ayant pas pu obtenir leur baccalauréat est supérieur à la moyenne nationale, 8,3% des élèves toutes filières confondues contre 5,8%.

Et lorsque le redoublement n'est pas envisagé par l'élève, nombreux sont ceux à préférer se tourner vers une terminale STMG : en 2016, 6,5% des élèves de première ES ont souhaité s'orienter en terminale STMG ; 2,3% pour les élèves de première S.

Pour ce qui est de la réussite à l'examen, l'établissement se situe parfaitement dans la moyenne nationale avec 92% de réussite en général. Le taux de réussite de la filière technologique STMG affiche 90%.

5. Cadre méthodologique

5.1. Fondement théorique de la méthode d'observation et spécificité de l'objet

L'observation directe consiste en l'exercice d'une attention soutenue pour considérer un ensemble circonscrit de faits, d'objets, de pratiques dans l'intention d'en tirer des constats permettant de mieux les connaître. Il s'agit avant tout de « rendre compte de la variété des points de vue sur la situation étudiée et des fondements de chacun ».

Le recours à l'observation directe permet au chercheur de structurer sa perception en minimisant l'influence de l'interprétation personnelle qui, propre à lui-même, n'est de ce fait plus totalement objective ; de recueillir des données brutes afin de les analyser sans préjugé personnel. L'analyse qui s'en suit est établie par le chercheur sans avoir recours à un autre instrument que lui-même. Il s'agit donc ici de « prendre au sérieux les pratiques des acteurs plutôt que d'imaginer leurs actions »¹⁸.

Afin d'observer une situation pédagogique d'un point de vue sociologique, il est essentiel de prendre en compte les caractéristiques sociales ainsi que les références culturelles et institutionnelles de chaque sujet observé. L'observation doit être avant tout contextualisée et différenciée. Le comportement du sujet observé est propre à lui-même et à la situation vécue dans un cadre bien défini. Chaque interaction est directe et ne peut être appréhendée dans sa totalité. Le chercheur doit donc vivre l'observation pour ensuite observer le vécu. Anne-Marie Arborio le résume clairement en explicitant qu'« à l'opposé des traitements quantitatifs, on s'intéresse à des situations sociales circonscrites, examinées de façon intensive avec l'intention d'établir des faits de pratique, de saisir le contexte contraignant dans lequel ils se développent »¹⁹.

5.2. Des limites inévitables

Lors de son investigation, le chercheur sera automatiquement en proie à des biais personnels qu'il lui reviendra de combler autant qu'il peut les prendre en compte. Le subjectivisme auquel l'enquêteur peut faire face peut l'emprisonner dans des catégories de perception qui lui sont propres. Une variable qu'il est essentiel de prendre en compte en

¹⁸ ABORIO A.-M & FOURNIER P., Ibid., p. 114.

¹⁹ ABORIO A.-M & FOURNIER P., Ibid., p. 8.

insistant sur une définition claire de l'ensemble des indicateurs d'observation prédéfinis pour limiter au maximum le rôle d'une caractéristique pourtant propre à l'homme. De plus le caractère situationnel de l'observation peut possiblement fourvoyer l'observateur dans le but même de son observation. « Le chercheur est tenté de penser le réel à portée de regard alors qu'il a affaire à des sujets qui parlent », « si bien qu'il écoute souvent plus qu'il ne regarde »²⁰.

Le problème de la distorsion dans les agissements des enseignants observés est à prendre en compte : est-ce que la présence du chercheur observateur modifie leurs comportements ? Est-il préférable de prévenir les sujets de l'enquête qu'ils sont observés ou bien se taire ? Les enquêtés n'oublient jamais réellement le regard de l'enquêteur et une possible « résistance à la domination du chercheur »²¹ peut s'immiscer dans l'interaction. Il s'agit donc de veiller à ce que le rôle d'observateur ne soit pas confondu avec celui de contrôleur pour se faire accepter des sujets enquêtés.

Cependant, comme le précise Sirota, il semble impossible que les individus puissent modifier complètement leurs comportements sans se trahir. La présence du chercheur ne peut éliminer complètement les postures et attitudes. De plus, l'effet perturbateur peut être amoindri en choisissant la posture adaptée : le chercheur est-il clairement identifié en tant que tel par le sujet observé ou bien se cache-t-il des enquêtés. Arborio et Fournier précisent qu'afin d'éviter cet écueil, l'enquêteur peut recourir à l'observation participante en prenant un rôle déjà existant dans la situation²². Dans le cadre de l'enquête, j'assiste au conseil de classe en tant que professeur enseignant dans cette classe plutôt que comme intervenant extérieur.

Enfin, l'appréhension à faire face au sujet observé demande au chercheur de faire appel à des qualités personnelles qui sont de ce fait aléatoires et fonction d'une personnalité propre. À cela s'ajoute la difficulté de saisir l'opportunité sur le terrain pour recueillir un nombre conséquent de données brutes exploitables ensuite.

²⁰ ABORIO A.-M & FOURNIER P., Ibid., p. 114.

²¹ ABORIO A.-M & FOURNIER P., Ibid., p. 115.

²² ABORIO A.-M & FOURNIER P., Ibid., p. 28.

5.3 Le choix du terrain et la construction des catégories d'observation

5.3.1. Le terrain

La volonté de choisir un terrain théorique pertinent m'a en effet poussé à choisir l'établissement dans lequel j'étais enseignante stagiaire afin de bénéficier d'une réelle connaissance du contexte sur lequel j'allais réaliser mon enquête. Même si, comme le met en avant Renahy, « il ne faut pas surestimer le degré de mon intégration locale »²³.

D'autre part, m'assurer de la pertinence sociale du terrain visant à comprendre et identifier le terrain choisi comme un « produit de contingences administratives et de négociations entre différentes catégories d'agents de l'institution »²⁴ m'était plus facile. Il s'agissait ici d'entrevoir toutes les variables pouvant rentrer en compte dans la gestion de l'orientation des élèves par l'établissement.

Enfin la pertinence pratique n'était pas des moins négligeables. En m'orientant vers un terrain déjà connu, il m'était plus facile de délimiter physiquement le terrain d'enquête et d'accéder plus facilement aux sujets observés pour l'investigation.

5.3.2. Les catégories d'observation

Les catégories d'observation doivent permettre de saisir comment les élèves sont situés dans l'interaction scolaire, dans le schéma classique. Les catégories ont donc été définies de manière à appréhender au mieux les tics de langage ou distorsions linguistiques des enseignants, permettant ainsi de révéler l'influence des facteurs extérieurs sur leur perception quant au choix d'orientation de l'élève.

J'ai pensé ma grille d'observation en fonction de deux catégories de critères distinctes : les critères scolaires et les critères extra-scolaires. Les critères scolaires regroupent les éléments clés sur lesquels sont souvent basés les analyses premières des élèves par les enseignants ; on retrouve donc les résultats scolaires, l'attitude en classe, la participation de l'élève et son taux d'absentéisme.

Pour ce qui est des critères extra-scolaires il s'agissait de prendre en compte l'ensemble des éléments langagiers ou physiques qui traduisent la pensée du professeur envers son

²³ RENAHY.N., (2005) « Les gars du coin, enquête sur une jeunesse rurale », Paris, La découverte, p. 8.

²⁴ ABORIO A.-M & FOURNIER P., Ibid., p. 26.

élève. J'ai donc essayé de capter les éléments notamment rattachés au genre ou à l'origine sociale se traduisant à travers les mots utilisés, le temps de parole, le ton employé ou encore la gestuelle.

5.4. Des précautions nécessaires

5.4.1. La préparation du terrain et l'échantillonnage

Avant de me lancer j'ai préféré faire des pré-observations pour me familiariser avec le fonctionnement d'un conseil de classe. J'ai donc choisi le conseil de classe des premières STMG comme terrain d'enquête témoin. Puisqu'intervenant en tant qu'enseignante en économie et droit dans cette classe, j'avais toute la légitimité d'être présente lors du conseil sans que les enseignants sujets observés ne soient perturbés par ma présence.

D'autre part j'ai souhaité réaliser un échantillonnage des sujets observés afin de ne pas partir tout azimut dans une démarche méthodologique au cours de laquelle j'aurais pu perdre le fil conducteur de mon enquête. J'ai préféré me focaliser pour mieux observer plutôt que de multiplier les observations et manquer de perdre des informations.

J'ai donc choisi de me concentrer sur l'observation de deux classes de secondes pour lesquelles je m'occupe de l'enseignement d'exploration: les secondes D et les secondes E. Parmi les élèves de ces classes mon choix s'est porté sur six élèves pour chaque classe :

- Deux élèves dits « en difficulté »
- Deux élèves dits « bon élève »

Un nombre limité de sujets à observer est volontaire et lié d'une part à un choix méthodologique et d'autre part à des conditions empiriques. Le temps disponible à consacrer à cette enquête et le fait que tous les conseils de classe soient concentrés sur une même période d'une semaine rend la multiplication des témoignages difficile. De plus, les possibilités de se confronter à des enseignants réfractaires qui verraient comme intrus un enseignant présent au conseil de classe alors que non intervenant dans la classe concernée, réduit le nombre de choix possibles.

Un choix pensé pour prendre d'autant plus en compte dans mon analyse l'origine sociale comme un des facteurs extérieurs principaux d'influence de l'orientation. Selon Renahy,

l'univers social d'un enfant de classe populaire est différent de celui d'un enfant issu d'une classe favorisée dans le sens où ils n'envisagent pas leur avenir de la même façon.

La sélection définitive des profils d'élèves a été réalisée suite à une pré-sélection opérée directement en classe d'après ce que je pouvais observer moi-même. Après consultation des dossiers scolaires j'ai ensuite pu identifier les profils les plus intéressants dans le cadre de mon enquête. Je précise ici que les élèves sélectionnés ne sont en aucun cas les sujets d'observation mais une sélection de profils d'élèves bien distincts me permettait de délimiter plus clairement mon terrain d'enquête.

Les critères de sélection des profils ont été regroupés dans les tableaux suivants (à noter que les prénoms ont été modifiés afin de préserver l'anonymat) :

LES PROFILS D'ÉLÈVES DE LA SECONDE X

Profil de l'élève	Genre	Métier du père	Métier de la mère	Adresse	Moyenne générale /20	Vœu d'orientation
Coralie	Fille	Jockey	Auxiliaire de puériculture	Montplaisir	8,1	ST2S
Brian	Garçon	Maçon piscine	Mère au foyer	Banchais	7,6	STMG
Léa	Fille	Informaticien	Taxi	Pellouailles-les-vignes	14,8	ES
Yliès	Garçon	Commercial dans l'industrie	Médecin	Saint Sylvain d'Anjou	14,7	STI2D

LES PROFILS D'ÉLÈVES DE LA SECONDE Y

Profil de l'élève	Genre	Métier du père	Métier de la mère	Adresse	Moyenne générale /20	Vœu d'orientation
Lily	Fille	Plombier	Sans activité	Montplaisir	9,3	ES
Antonin	Garçon	Conducteur transports	Infermière	Belle Beille	8,4	ES
Anita	Fille	Commercial jeux électroniques	Infermière	Pellouailles-les-vignes	13,9	STMG
Thibault	Garçon	Agent immobilier	Comptable	Saint Serge	14,6	S

Pour la sélection des enseignants à observer, j'ai opéré une sélection mixte parmi l'ensemble des enseignants présents lors du conseil pour que l'ensemble des différentes catégories d'âge, de sexe et de matières enseignées soient représentées afin d'éviter qu'une caractéristique commune redondante ne puisse potentiellement venir biaiser l'analyse des résultats obtenus. À noter qu'un conseil de classe classique est présidé par le proviseur ou son adjoint et constitué de dix enseignants, du professeur principal, du conseiller pédagogique d'éducation, ainsi que des deux délégués de classe et des deux représentants des parents d'élèves.

J'ai ainsi porté mon choix sur l'observation de trois enseignants, en plus du professeur principal, issus de groupes d'enseignement différents : le groupe sciences, le groupe lettres, le groupe langues. Les caractéristiques des sujets observés sont répertoriées dans les tableaux suivants :

LES PROFILS D'ENSEIGNANTS DE LA SECONDE D

Enseignant observé	Genre	Age	Anct.*	Corps**	Matière enseignée
Paul.D.G	Homme	44	8 ans	Agrégé	Sciences Économiques et sociales + Professeur principal
Thérèse.L	Femme	55	25 ans	Certifié	Anglais
Lucile.S	Femme	38	11 ans	Agrégée	Français
François.D	Homme	31	2 ans	Certifié	Physique-chimie

*Anct : Ancienneté

**Corps d'appartenance

LES PROFILS D'ENSEIGNANTS DE LA SECONDE E

Enseignant observé	Genre	Age	Anct.*	Corps**	Matière enseignée
Colette.G	Femme	44	8 ans	Agrégée	Français + Professeur principal
Dany.C	Homme	41	10 ans	Certifié	Espagnol
Samuel. J	Homme	54	22 ans	Certifiée	Histoire-Géographie
Marie.L	Femme	29	4 ans	Certifié	Mathématiques

5.4.2. Sur le terrain

Le choix de dissimuler ou non l'intention d'observation doit se faire en fonction de l'objectif d'investigation. « Pratiquer l'observation incognito plutôt que l'observation à découvert »²⁵. Dans le cas de mon enquête j'ai préféré prévenir uniquement la proviseure adjointe qui présidera les conseils de classe auxquels j'assisterai et taire mes intentions d'observation auprès des enseignants afin qu'il n'y ai aucune retenue quelconque dans leur

²⁵ ABORIO A.-M & FOURNIER P. (2010), *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris : Nathan, collection 128, p. 29

comportement. Sirota souligne également que « la situation d'observation n'est pas toujours une situation facile à vivre, dans un système où l'enseignant est considéré comme seul maître à bord et peu habitué ou enclin à autoriser qui que ce soit à pénétrer dans sa classe »²⁶. Renahy conclut en mettant en avant sa posture analytique durant l'enquête, avec un « type d'écriture nettement compréhensif », un « statut d'enquêteur ami ».

D'autre part, j'ai choisi de mener mon enquête sur plusieurs terrains en même temps. Les conseils de classe se déroulent sur une période courte et limitée dans le temps. La solution était donc d'enquêter sur plusieurs classes afin d'obtenir un nombre plus conséquent de données brutes à analyser.

²⁶ SIROTA R. (1988), « L'école primaire au quotidien », Paris : Presses universitaires de France, p. 52

6. Analyse et résultats

Dans cette partie il s'agit de mettre en perspective les données recueillies et les hypothèses formulées au départ afin de faire apparaître le degré d'influence de certaines variables sur le phénomène étudié ; à savoir, dans quelle mesure les enseignants sont-ils influencés par des facteurs extérieurs lors du processus d'orientation ; les critères scolaires sont-ils prédominants par rapport aux critères extra-scolaires et inversement.

Pour mener mon enquête j'ai eu recours à une grille d'analyse (cf. Annexe 2) afin de prendre en compte à la fois ce qui est vu et ce qui est entendu. La construction de la grille m'a demandé d'intégrer l'ensemble des variables verbales auxquelles il fallait que je prête plus particulièrement attention. J'ai conçu ma grille d'observation en deux grandes catégories : les critères scolaires et les critères extra-scolaires afin de pouvoir déterminer si les critères extra-scolaires prévalaient sur les critères scolaires.

Dans la catégorie des critères scolaires j'ai souhaité intégrer l'ensemble des remarques portant sur les résultats scolaires, l'attitude de l'élève en classe, sa participation et son absentéisme. Des éléments qui sont souvent cités par l'ensemble du corps enseignant comme des marqueurs distinguant le bon élève de celui en difficulté.

Dans la catégorie des critères extra-scolaires, il était question de faire référence à l'ensemble des facteurs extérieurs susceptibles d'influencer le jugement des enseignants. J'y ai donc intégré les variables du genre, de l'origine sociale, du lieu de vie mais également ce qui portait sur le vœu d'orientation en général. À l'aide de ma grille d'observation, j'ai donc pu recueillir l'ensemble des données à l'occasion des conseils de classe du deuxième trimestre des élèves de seconde X et Y.

6.1. Analyse des résultats et discussion

6.1.1. Les résultats du groupe cible 1

Je considère tout d'abord les résultats obtenus avec le premier groupe d'élèves (cf. Annexe 3), dont le conseil de classe a eu lieu le 13 mars 2018.

Au niveau des critères scolaires, la variable de l'« attitude en classe » semble prédominer par rapport aux autres variables puisqu'elle est citée pour les quatre élèves de la population cible. Les résultats sont relativement binaires : les remarques sont positives lorsque l'élève concerné est considéré comme bon élève ; pour Léa, « on sent qu'elle s'investit en classe, elle a envie » ; les remarques sont négatives lorsque l'élève concerné est considéré comme en difficulté ; pour Brian, « il n'intègre pas les codes de l'école ». On note également que les remarques sur l'« attitude en classe » sont plus nombreuses lorsqu'il s'agit d'élèves en difficulté, le rapport est environ de l'ordre de un pour trois.

La variable « résultats scolaires » est la seconde plus citée et concerne également les quatre élèves de la population cible. On note que cette variable est d'autant plus citée que l'élève est en difficulté ; une fois pour Léa et Yliès, deux fois et demie pour Coralie et Brian. On remarque également que plus le niveau de difficulté augmente plus les remarques sont précises ; je cite : « bon semestre dans l'ensemble, les résultats sont très corrects » pour Léa, « c'est de la souffrance ! 2, 6, 5, là c'est de la souffrance » pour Brian.

Pour ce qui est de la variable « participation », elle reste moins citée que les précédentes et concerne davantage les bons élèves que ceux dits en difficulté. On ne note qu'une remarque négative concernant Coralie : « on a l'impression qu'elle dort en cours des fois » alors que plusieurs remarques sont faites à l'égard de Léa et Yliès : « elle participe bien quand même », « on sent de la volonté ».

Enfin pour ce qui est de la variable de l'« absentéisme », elle n'est citée que pour un seul élève : Brian considéré comme élève en difficulté : « 36 demi-journées d'absence dans le semestre ».

En ce qui concerne les critères extra-scolaires, on constate que les quatre variables sont citées de manière égale sans qu'il n'y en ait vraiment de prépondérante.

La variable « genre » est la moins citée des quatre et ne concerne que les deux filles du groupe d'élèves observé. On observe également que les remarques sont négatives à leur égard : « pas assez mature encore », « elle passe sa vie à grogner comme un garçon ».

Pour la variable « famille », touchant à l'origine sociale, les remarques concernent uniquement les élèves dits en difficulté ; seulement Coralie et Brian sont concernés. Il en est d'ailleurs de même pour la variable « domicile » et notamment lorsqu'il s'agit de zones

défavorisées et de milieux populaires : « autre chose que le quartier c'est pas possible pour l'instant », « Avrillé c'est trop loin pour vous dire ».

Enfin, en ce qui concerne la variable « capacités supposées », relative aux préjugés portant sur les filières, elle est principalement évoquée pour Coralie et Brian en difficultés scolaires.

6.1.2. Les résultats du groupe cible 2

Je considère désormais les résultats obtenus avec le second groupe d'élèves (cf. Annexe 4), dont le conseil de classe a eu lieu cette fois-ci le 15 mars 2018.

En ce qui concerne le deuxième groupe d'élèves étudié, on remarque, tout comme le premier groupe de population étudié, une nette prédominance de la variable « attitude en classe ». Le nombre de remarques varie cependant en fonction du niveau de l'élève, plus il est en difficulté, plus les remarques sont nombreuses et négatives. Ainsi on qualifie le comportement de Antonin de « très perturbateur » et Lily de « très dissipée », « elle se permet même de répondre ».

La variable « résultats scolaires » a elle aussi son importance puisqu'elle est citée pour les quatre élèves de la population cible. Les résultats obtenus sont binaires en fonction du type d'élève observé ; Anita, bonne élève, obtient « du progrès », quand Antonin, élève en difficulté obtient « ça va pas en s'arrangeant » ; Lily obtient « c'est pas bon » quand Thibault obtient « bon travail dans l'ensemble, c'est satisfaisant ».

La « participation » n'est que peu prise en compte puisque je ne relève qu'une seule citation à propos de Anita : « elle s'est réveillée ». Il en est de même pour l'« absentéisme » mais, à contrario, les remarques ne concernent que les élèves en difficulté Lily et Antonin.

Pour le second groupé étudié, la variable « famille » est largement dominante parmi les quatre variables extra-scolaires étudiées. Les remarques sont en effet nombreuses quantitativement et assez étoffées qualitativement, tant pour les bons élèves que pour ceux en difficulté. Les remarques font référence à la famille au sens large puisqu'il est question

des parents : « et puis les parents qui préfèrent partir à Bali plutôt que de suivre leur gamin », « faut pas s'étonner », des frères et sœurs : « son frère est aussi passé par là il y a deux ans », et de l'entourage proche « je sais que son oncle est prof de math, ça l'aidera ».

Tout comme pour le premier groupe de population étudié, la variable « genre » n'est pas la plus représentative. On ne relève qu'une remarque à l'attention d'Antonin : « ah mais c'est un garçon aussi ».

Le « domicile » n'est que très peu cité lui aussi puisqu'on ne relève qu'une seule remarque à l'attention de Antonin concernant son lieu de vie : « pourtant c'est pas trop mal par là bas, enfin c'est pas trop mal disons ».

Enfin au niveau des « capacités supposées », les remarques portent sur l'ensemble des quatre élèves. En ce qui concerne Anita et Thibault, les remarques vont dans le sens du vœu émis par l'élève : « oui S c'est tout à fait possible » pour Antonin, voire le pousse à choisir une filière mieux évaluée : « ES ce serait mieux pour elle quand même » pour Anita. Pour ce qui est des élèves en difficulté, les remarques portent principalement sur des réserves émises par rapport au premier voeu d'orientation ou sur une possible réorientation : « il faut vraiment envisager une réorientation pour Antonin ».

En combinant l'ensemble des résultats obtenus à l'aide des deux grilles d'observations on constate que quantitativement les critères scolaires et extra-scolaires sont relativement équivalents. Au niveau des critères scolaires ce sont les résultats et l'attitude en classe qui prédominent et au niveau extra-scolaire il s'agit davantage de tout ce qui touche à l'origine sociale et à la famille.

6.2. L'interprétation des résultats

Après analyse des résultats, le premier constat permet d'affirmer que tant les variables scolaires que extra-scolaires influencent le jugement du corps enseignant quant à l'orientation de l'élève. En effet, pour les deux groupes de population d'élèves observés, les remarques des professeurs ne portent pas uniquement sur des critères propres à la sphère scolaire mais prennent en compte des éléments liés à la sphère privée.

Pour ce qui est des critères scolaires, de manière générale, on constate que les enseignants prêtent une plus grande attention aux résultats scolaires et à l'attitude en classe. Très souvent les résultats scolaires sont soutenus par l'attitude de l'élève, des résultats satisfaisants vont de pair avec une attitude répondant aux codes de l'école et inversement. Cependant on constate également, mais dans une moindre mesure, que l'attitude en classe peut contrebalancer des résultats scolaires très moyens, les enseignants cherchent à amoindrir le poids des résultats lorsque l'attitude de l'élève est vue comme positive. L'enseignant atténue son jugement et cherche à excuser l'élève, notamment lorsqu'un contexte social difficile est connu.

On constate également que les critères scolaires prévalent sur les critères extra-scolaires lorsque les résultats de l'élève sont satisfaisants, c'est à dire que l'élève est considéré comme bon élève et répondant à la norme scolaire. Les enseignants font valoir les résultats scolaires et l'attitude de l'élève prioritairement sans accorder grande importance aux variables extra-scolaires.

Au niveau des critères extra-scolaires, l'origine sociale est la variable prédominante parmi celles étudiées. En effet, pour l'ensemble des situations d'élèves, l'ensemble des enseignants ont fait au moins une référence au contexte social de l'élève.

Les critères extra-scolaires prévalent sur les critères scolaires lorsque le niveau de l'élève est considéré comme insuffisant, les enseignants ne se limitent plus uniquement aux faits scolaires mais considèrent alors la personnalité et le contexte social de l'élève dans sa généralité. Ils justifient alors leur avis sur le choix d'orientation de l'élève en fonction des critères scolaires et extra-scolaires.

L'observation des situations d'élèves permet ainsi d'affirmer que les enseignants sont effectivement influencés par des facteurs extérieurs lorsqu'ils émettent un avis sur le projet d'orientation de l'élève ; c'est une pluralité de variables qui est prise en compte sans que les enseignants ne considèrent uniquement des faits objectifs issus de la sphère scolaire.

Il n'est néanmoins pas possible de soutenir que les critères extra-scolaires prédominent par rapport aux critères scolaires lorsque les enseignants émettent un avis concernant le choix d'orientation de l'élève. Cependant il en ressort que selon la situation de l'élève concerné les variables scolaires prévalent sur les variables extra-scolaires et inversement ; pour un élève considéré comme en difficulté les variables extra-scolaires seront davantage prises en

compte par les enseignants. On peut alors émettre l'hypothèse que l'affect des enseignants joue un rôle particulier dans le jugement émis à l'égard d'un élève.

Il semble néanmoins important de préciser que mon choix s'est porté sur l'observation spécifique de quatre enseignants par conseil de classe pour des raisons de faisabilité mais il est certain que prendre en compte la totalité des enseignants présents aurait permis de recueillir une masse de données plus abondante quantitativement et qualitativement. D'autre part, une analyse plus approfondie avec un plus large panel d'élèves à étudier aurait certainement permis de définir de manière plus certaine le poids des variables extra-scolaires sur le jugement du corps enseignant.

Conclusion

L'orientation est un processus complexe et multifactoriel. Le choix de l'élève est en effet déterminé par un ensemble de facteurs intimes interagissant. Outre ses résultats scolaires, d'autres critères extra-scolaires s'entremêlent au processus. L'orientation est un choix mais elle est tant choisie que subie. Le sexe, l'origine sociale, l'environnement familial, l'entourage, le rapport à l'école sont autant de facteurs qui influencent inévitablement le choix de l'élève.

L'objet de l'étude pousse à se questionner sur la prédominance des facteurs extérieurs dans le jugement porté par l'enseignant sur l'orientation de l'élève, à estimer la place qu'il donne aux variables scolaires ou aux variables extra-scolaires. L'observation des différentes situations d'élèves met en évidence que les enseignants ne se limitent pas aux faits objectifs issus de la sphère scolaire mais considèrent également une pluralité de facteurs extérieurs.

Prendre conscience que, pour certains de leurs élèves, l'orientation n'est pas un processus pleinement conscient et choisi permettra à l'enseignant de mieux envisager sa classe et la diversité des profils de ses élèves. Accepter la démotivation apparente et comprendre qu'ils ne soient pas tous là par choix véritable permettra à l'enseignant de mieux se positionner dans sa relation à l'élève et de relativiser le discours qu'il tient quant aux projets futurs de l'élève.

Bibliographie

Articles

BLANCHARD Marianne, CAYOUILLE-REMBLIÈRE Joanie, 2011, « Penser les choix scolaires », *Revue française de pédagogie*, n°175

DURU-BELLAT Marie, 2003, « Les causes sociales des inégalités à l'école », *Comprendre*, n° 4, octobre.

MARRO Cendrine, VOUILLOT Françoise, 2004, « Quelques concepts clefs pour penser et former à la mixité », *Carrefours de l'éducation*, n°17, pp.2-21.

VOUILLOT Françoise, 2002, « Construction et affirmation de l'identité sexuée et sexuelle : éléments d'analyse de la division sexuée de l'orientation », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, n° spécial, vol 31, n°4, pp.485-494.

VOUILLOT Françoise, 2007, « L'orientation aux prises avec le genre », *Travail, genre et sociétés*, 2, n°18, pp.87-108.

Ouvrages

ABORIO Anne-Marie., FOURNIER Pierre., 2010, « *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe* », Paris : Nathan, collection 128.

SIROTA Régine., 1988, « *L'école primaire au quotidien* », Paris : Presses universitaires de France, p. 52

RENAHY Nicolas., 2005 « *Les gars du coin, enquête sur une jeunesse rurale* », Paris, La découverte, p. 8.

Revues

CALLE Alain, 2004, De la reconnaissance. Don, identité et estime de soi. Présentation », *Revue du MAUSS*, n°23, pp.5-28.

DOLTO Catherine, 2006, Très peu de parents montrent ce qu'il y a de joyeux dans leur métier, *Libération*, édition du 4 décembre.

RACINE Bruno (dir.), juillet 2008, « Orientation Scolaire, bilan des résultats de l'école », *Haut Conseil de l'Education*.

Annexes

ANNEXE 1 – Les catégories socioprofessionnelles des parents d'élèves

Groupes PCS	2014	2015	2016
Cadres supérieurs et enseignants	24,5	24,3	26,3
Cadres moyens	18,6	16,7	14,8
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	21,6	22,9	25,3
Ouvriers et inactifs	32,3	33,9	31,7
Non renseigné	3,0	2,2	1,8

Groupes PCS 2017-2018	Académie	France
Cadres supérieurs et enseignants	31,3	30,5
Cadres moyens	16,4	14,0
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	23,4	25,5
Ouvriers et inactifs	25,4	26,3
Non renseigné	3,6	3,8

ANNEXE 2 – Grille d’observation vierge

GRILLE D’OBSERVATION

Noms Élèves	CRITÈRES SCOLAIRES			CRITÈRES EXTRA-SCOLAIRES			ORIENTATION			
	Résultats scolaires	Attitude en classe	Participation	Absentéisme	Genre	Famille	Domicile	Capacités supposées	Souhait	Validé

ANNEXE 3 – Grille d'observation du groupe d'élève cible 1

13/03/2018
Conseil de classe groupe cible

GRILLE D'OBSERVATION

Noms Élèves	CRITÈRES SCOLAIRES				CRITÈRES EXTRA-SCOLAIRES			ORIENTATION		
	Résultats scolaires	Attitude en classe	Participation	Absentéisme	Genre	Famille	Domicile	Capacités supposées	Souhait	Validé
Coraline		"On a l'impression qu'elle dort en cours des fois"			"Elle passe sa vie à grogner comme un gardien" "Elle ne s'assume pas"	"Elle est tous les week-ends sur la route, son papa est jockey"	"Marrakech c'est trop loin pour vous dire" "Ne pas traverser la main"	"Elle aurait ne pas aimer l'école" "Pas de jolies généralités c'est sûr!" "Il faut voir si elle se motive au dîner J'imagine"	ST2S	<u>en attente</u>
Benoit	"C'est de la souffrance" 2,6,5, là c'est de la souffrance"	"Il n'intègre pas les cours de l'école" "Il est perdu"		"36 demi-journées d'absence dans le semestre"		"Des parents qui ne viennent pas aux rendez-vous" "Ni aux réunions d'ailleurs"	"Autre chose que le quartier c'est pas possible pour l'instant" "A voulu venir ici pour ne pas quitter le quartier" "Habitait aux borchais" "Ah oui ça craint!"	"Il est malheureux de venir au lycée" "Il subit la situation" "Le voir professionnellement sait sûrement mieux"	SMIG	Non Bon pro
Léa	"Bon trimestre dans l'ensemble, les résultats sont très corrects"	"On sent qu'elle s'investit en classe, elle a envie" "On sent de la volonté"	"Elle participe bien quand même"		"pas très motivée encore"				ES	<u>Oui</u>
Ylès	"Bons résultats en maths mais en français ça suit pas"	"N'est pas encore dans la réflexion"	"On sent de la volonté"						ST2D	<u>Oui</u>

ANNEXE 4 – Grille d'observation du groupe d'élève cible 2

15/03/2018
Conseil de classe groupe cible 2

GRILLE D'OBSERVATION

Noms Élèves	CRITÈRES SCOLAIRES				CRITÈRES EXTRA-SCOLAIRES			ORIENTATION		
	Résultats scolaires	Attitude en classe	Participation	Absentéisme	Genre	Famille	Domicile	Capacités supposées	Southait	Validé
Lily	"C'est pas bon"	"Très classique" "Elle se permet même de répondre"		"Beaucoup d'absences, elle lâche" "Elle s'absenté"		"La maman vient souvent" "Ah bon?" "Oui" "C'est" "C'est à son parcours familial" "En langage dans sa famille il n'y a personne pour l'aider"		"ES ça va pas être possible, trop faible" "STMG ça semble mieux" "Vous avez l'habitude de ce genre d'élèves"	ES	Non STMG
Antonin	"Ça va pas en s'arrangeant" "Il a deux 0 pour travailler rendu"	"Très perturbateur" "Difficile de le connaître"		"de, absences répétées, en ent à 12 jours j'aurais"	"Ah mais c'est un garçon aussi"	"Et puis les parents qui préfèrent partir à Bali plutôt que de suivre leur gamin" "Faut pas s'étonner" "Et après ça vient réclamer en suivi personnalisé et du la clinique"	"Peut-être c'est pas trop mal par le bras, enfin c'est pas trop mal disant"	"Il faut vraiment envisager une réorientation pour Antonin"	ES	Non ?
Anita	"Bons progrès"	"Elle s'est calmée" "Elle est plus dans l'attention"	"Elle s'est réveillée"			"Son père est parti par là il y a 2 ans" "Elle est dans une famille qui cache. Il n'y a pas de soucis à se faire de ce côté là"		"Les deux valeurs sont correctes donc on valide" "Elle est réservée quand même pour un profil STMG" "ES ce serait mieux pour elle qu'est-ce même"	STMG	Oui ES/ STMG
Thibault	"Bon travail dans l'ensemble, c'est sans fautes"					"Je sais que son oncle est prof de maths, ça l'aidera"		"Oui S c'est haut à fait possible"	S	Oui S

Engagement de non plagiat

Je, soussigné.e Audrey FARCY

étudiant.e et/ou professeur.e-stagiaire en MEEF à l'ESPE Académie de Nantes

- déclare avoir pris connaissance de la charte anti-plagiat de l'Université de Nantes,
- déclare être pleinement conscient.e que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.

En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour rédiger ce mémoire / cet écrit réflexif.

Date : 23 avril 2018

Signature :



4^{ème} de couverture

Mots clés : orientation ; facteurs d'influence ; variables scolaires ; variables extra-scolaires ; conseil de classe

Résumé :

La question de l'orientation est un enjeu incontournable dans la scolarité de chaque élève. Pourtant nombreux sont les élèves à émettre des ressentis négatifs envers la formation qu'ils poursuivent, à estimer la filière dans laquelle ils sont engagés comme une contrainte. Le choix scolaire s'articule ainsi entre liberté individuelle, contraintes objectives et structures sociales. L'orientation est ainsi un processus complexe et multifactoriel défini par un ensemble de variables extérieures. Acteurs principaux dans le processus d'orientation de l'élève, les enseignants sont eux aussi susceptibles d'être influencés, consciemment ou inconsciemment, par ces facteurs externes pouvant ainsi émettre un jugement de manière partiellement objective.

L'objet de cette étude propose de déterminer à travers les conseils de classe dans quelle mesure les variables extra-scolaires influencent également la perception du corps enseignant.